

MR THIBAULT THOMAS 9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN

NOTE DE COUVERTURE

MR THIBAULT THOMAS est assuré(e) auprès de MAAF Assurances à compter du 04.03.2015 à 00:00 et jusqu'au 03.04.2015 à minuit,

pour son véhicule CITROEN immatriculé BY-637-HR,

moyennant le paiement par Carte Bancaire de la somme de 56.52 €,

conformément aux termes de la proposition n° C 134229440 N établie le 28/02/2015 et selon les conditions générales référencées A0611M.

Fait à Niort, le 28.02.2015

Joaquim Pinheiro Directeur général